

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISSANT LE MARDI

INSÉRIONS :

Annoncées 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 11 Septembre 1888

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 28 août, a autorisé M. Edward Smith à exercer les fonctions de Vice-Consul d'Angleterre à Monaco.

NOUVELLES LOCALES

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort subite, à Alet (Aude), de M. Alfred de Clausade, Conseiller d'Etat, Commissaire du Gouvernement près la Société des Bains de Mer, Chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne, ancien sous-Préfet, enlevé prématurément à l'affection de sa famille et de ses amis à l'âge de cinquante-deux ans.

On lit dans le *Gaulois* du 7 septembre :

Hier ont eu lieu à Douai les obsèques de M. le comte de Guerne.

Le deuil était conduit par M. le comte de Moucheiron, qui a épousé, il y a quelques mois, M^{lle} de Muysart, et par le comte Albert de Guerne, marié, il y a quelques années, à M^{lle} de Ségur.

L'assistance était considérable; il ne manquait à cette triste cérémonie que le fils du défunt qui, en ce moment, est aux Açores sur le yacht de S. A. S. le Prince Albert de Monaco.

Le Comité des bals de la Saint-Roman nous communique, avec prière de l'insérer, le document suivant établissant les comptes des fêtes de l'année 1888 :

RECETTES

Produit de la Tombola (Vente des billets) Fr. 1,304 50
Don du Comité des Bals (Excédant de recettes) 235 25

Total Fr. 1,539 75

DÉPENSES 215 40

Reste net Fr. 1,324 35

Cette somme a été ainsi répartie :

Bureau de Bienfaisance Fr. 100 »
Société de Saint-Vincent-de-Paul 250 »
Orphelinat 200 »
Ouvroir des Dames 100 »
Sœurs de Bon-Secours 100 »
Curé de la Cathédrale 400 »
Maire de Monaco 100 »
Une famille nécessiteuse 74 35

Total égal Fr. 1,324 35

Tous nos remerciements au Comité.

La délivrance des lots sera continuée dans le local de l'exposition, rue des Briques, 3, jusqu'à jeudi soir 13 septembre.

Le directeur des magasins *Aux Entrepôts réunis* nous prie d'annoncer que le gros lot de sa tombola

(machine à coudre), n'ayant pas été réclamée, a été remis à l'Orphelinat de Monaco, ainsi qu'on en avait pris l'engagement après le tirage. (Voir notre numéro du 24 juillet 1888.)

Le 3 de ce mois, le sieur Blaise Schettini, doreur sur métaux, demeurant rue Caroline, 18, à la Condamine, a trouvé sur la banquette des bagages, à la gare de Monaco, un porte-monnaie. Il s'est empressé de remettre cet objet à M. le chef de gare, qui a pu le rendre à son propriétaire.

Dimanche, un joli petit yacht de plaisance à voiles, *Zingara*, du port de Marseille, est arrivé à Monaco, dans l'après-midi. Il en est reparti hier. Capitaine Rocco, 3 hommes d'équipage, 14 tonneaux.

TRAINS-TRAMWAYS. — Quelques journaux ont annoncé que des trains-tramways seraient créés entre Saint-Raphaël et Menton.

Le *Monde Thermal* se dit en mesure d'affirmer que c'est entre les Arcs et Cannes que sera essayé ce nouveau service. Ces trains, composés de trois voitures spéciales, s'arrêteront à chaque gare et à chaque passage à niveau. Les arrêts supplémentaires intéressant le pays sont les suivants : le Dramont, la Figuiette et la Napoule.

Les voitures étant toutes munies du frein westinghouse, les arrêts seront presque instantanés. Aucun bagage ne sera admis que les paquets à la main. Ce journal promet prochainement l'horaire de ces trains.

Il nous paraît intéressant de rappeler comment on doit payer, c'est-à-dire dans quelle proportion on peut donner, en paiement, de l'or, de l'argent et de la monnaie de cuivre.

Or et pièce de 5 francs. — Les pièces d'or de toutes coupures (100 fr., 20, 10 et 5 fr.), et les pièces d'argent de 5 francs, peuvent être employées dans les paiements sans limitation de quantité.

Dans la pratique, les pièces de 5 francs ne sont presque plus utilisées pour les paiements d'une certaine importance. Bien que la « passe des sacs » n'ait pas été supprimée, on ne l'emploie plus. On appelait « passe des sacs » le droit que le créancier était tenu de payer au débiteur pour les sacs renfermant son argent.

Monnaie divisionnaire. — Les pièces divisionnaires d'argent de 2 fr., 1 fr., 50 et 20 centimes, ne peuvent entrer dans chaque paiement entre particuliers pour une valeur supérieure à 50 francs. Les caisses publiques sont tenues de recevoir toutes les pièces d'appoint qui leur sont versées; mais elles ne peuvent obliger les particuliers à en prendre pour plus de 50 fr.

Monnaies de cuivre. — Ce sont des monnaies d'appoint. Mais dans quelle mesure? C'est ce qu'il importe d'établir, les demandes de renseignements portant surtout sur ce point.

Dans la pratique, on se sert des pièces de 10 et de 5 centimes comme appoint d'une pièce de 1 franc; on ne donne pas plus de 95 centimes en monnaie de

billon. Légalement ces monnaies peuvent servir d'appoint à une pièce de 5 francs; on peut donner 4 fr. 99 centimes (art. 9 de la loi du 6 mai 1852).

C'est ici qu'interviennent les pièces de 2 et de 1 centimes. Dans la pratique, on ne s'en sert pas; mais elles sont en circulation, puisque le Trésor paye jusqu'au dernier centime et exige que le public prenne les centimes.

La loi ne fait pas d'exception pour les pièces de 2 et de 1 centimes; elles ont donc cours jusqu'à 5 francs.

Dans tous les cas, il faut bien que les bureaux de poste les acceptent, puisqu'ils sont tenus de délivrer des timbres de 1, 2, 4 centimes.

Il est probable que l'usage des pièces de 2 et de 1 centimes sera toujours très restreint; mais la loi est telle que nous venons de le dire; s'il y a des difficultés, on pourra restreindre l'appoint des coupures minimales à 50 centimes par exemple.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — La pêche aux thons est en ce moment très abondante sur nos côtes, et les marins des Martigues, qui s'y livrent plus particulièrement, en prennent des quantités considérables. Ces énormes scombroïdes sont immédiatement emballés et aussitôt dirigés sur Marseille ou les villes de l'intérieur.

— On écrit d'Arles qu'une *acampado* (réunion) de joueurs de tambourins et de tympanons (instruments provençaux) a eu lieu dimanche à Camoin-les-Bains. Cinquante-quatre instrumentistes ont exécuté les vieux airs populaires de la Provence.

— Le brick-goëlette *Adélaïde*, venant de Cette et allant à Saint-Raphaël avec un chargement complet de pétrole, s'est échoué hier dans le nord des îles d'Or, près la madrague de Marseille. Il n'a pas eu d'avaries.

— L'*Eugène-Pereire*, le nouveau paquebot de la compagnie Transatlantique, destiné au service rapide d'Alger, est arrivé hier à Marseille. Sa longueur est de 107 mètres, sa largeur au maître couple est de 10 mètres 70, et le creux sur quille est de 8 mètres 20, il jauge brut 2,038 tonneaux. La machine, à triple expansion, est de 2,800 chevaux

Le promenoir supérieur est prolongé jusqu'en avant de la passerelle. A l'arrière un magnifique salon pouvant contenir 64 passagers à table est décoré avec un goût parfait. Deux cents lampes à incandescence éclairent le navire à l'électricité. La machine lui a permis d'atteindre aux essais une vitesse de 17 nœuds 2 dixièmes. — L'*Eugène-Pereire* est un des paquebots les plus luxueux que l'on ait construits jusqu'à ce jour. Il fera sans doute la traversée de Marseille à Alger en 24 heures gagnant ainsi 4 heures sur les services actuels.

Toulon. — Un grand nombre de vipères sont signalées entre Ollioules et la Seyne. Un cultivateur en a tué aujourd'hui vingt dans un petit champ.

Ces reptiles, rares ici, quittent les terrains élevés en friche et rocailleux, où la température est, cette année, très froide, pour émigrer dans les champs, où l'air est plus chaud.

Saint-Raphaël. — Le 7 septembre, à 7 heures

du matin, un squalo énorme (une lamie) a été pris à l'île Dor-Draunnot, dans les filets d'une madrague enfermant des thons. Ce monstrueux poisson pèse environ 1,200 kilos, et mesure 5 mètres de longueur.

Vallauris. — Depuis quelque temps, il circule dans les campagnes, sur les maladies dont sont frappés les raisins, des propos sans fondement aucun, qu'il est indispensable de réduire à leur juste valeur. On prétend que ces maladies sont dues au charbon, et on les accuse d'être nuisibles pour la santé publique si les raisins qui en sont atteints sont consommés à l'état frais, ou s'ils sont transformés en vins. On va même jusqu'à dire que la vente et l'usage en sont interdits. Rien n'est plus absurde, ni moins fondé que de tels propos. Le mal qui frappe les raisins, de nature cryptogamique, n'a rien de toxique ni de délétère, on peut en être assuré.

Il en est de même de l'action des sels de cuivre répandus contre le mildiou à l'état de matières pulvérulentes, d'eau céleste, d'ammoniaque, de bouillie bordelaise. Cette action ne peut influer en rien sur la santé. Cela a été démontré de la manière la plus certaine.

Nice. — On signale l'apparition de pièces fausses de 5 francs à l'effigie de Louis-Philippe, au millésime de 1841, et aussi à l'effigie de Victor Emmanuel, millésime 1881. Les pièces fausses suivantes sont aussi mises en circulation :

Pièces de 2 francs, effigie de Napoléon III, millésime 1863.

Pièces de 1 franc, même effigie et même année.

Pièces de 1 franc, effigie de la République, millésime 1871.

Pièces de 50 centimes, même effigie et même année.

Toutes ces pièces sont admirablement frappées et ont le même poids qu'une pièce de bon aloi, mais elles sont en plomb, recouvertes d'une feuille d'argent très mince.

Depuis le commencement du mois, on signale partout de cette fausse monnaie.

Oneglia. — Le 3 septembre, à 8 heures du soir, deux bâtiments, le *Salvador*, de la Cie Transatlantique, capitaine Lamer, venant de Nice et se rendant à Gênes, et le *Matteo-Bruzzo*, de la Cie le *Veicolo*, de Gênes, venant de cette ville et se rendant à Buenos-Ayres, se sont abordés en vue du cap Delmelo, près de Porto Maurizio. La collision fut terrible. Le *Salvador* dut rentrer à Nice pour réparer ses graves avaries; le *Matteo-Bruzzo* fut obligé de regagner le port de Gênes après avoir perdu deux passagers. Une enquête a été ouverte sur la cause de cette catastrophe.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les courses de Fontainebleau ont eu, cette année, un éclat inaccoutumé. Le bel hippodrome de la vallée de la Solle présentait un merveilleux coup d'œil où les uniformes des officiers se mêlaient aux toilettes à couleurs vives de nos grandes élégantes, retour de Trouville. Nous avons remarqué, dans l'enceinte du pesage, la baronne de Berkeim, la duchesse de Bellune, la vicomtesse Louis d'Harcourt, la comtesse Septime de Dampierre, M^{me} de Jessé, de Salignac-Fénélon, M^{me} la générale Becker, etc.

Le petit pavillon, qui avait été construit pour l'empereur, à côté des tribunes, a été remis à neuf. Le Président de la République et M^{me} Carnot y ont pris place. On a beaucoup remarqué le landau de M. le Président de la République, très bien attelé de superbes chevaux bais, avec un cocher et des valets de pied très corrects.

Un salon parisien vient de disparaître. La mère du regretté député de l'Eure, M. Janvier de la Motte, et de la baronne Lepic, vient de mourir à Aiguebelles, dans la Sarthe. C'était une femme de beaucoup d'esprit, qui a publié dans le *Figaro* et dans la *Revue des Deux Mondes*, des romans signés de son nom de jeune fille : Gennevraye. Son second mari, M. Perrot, inspecteur général des prisons sous l'empire, avait écrit des pièces de théâtre applaudies.

M^{me} Perrot, très bien secondée par sa fille, la baronne Lepic, a reçu dans son salon de la rue Perronnet, dont les tapisseries merveilleuses sont des œuvres d'art inestimables, le maréchal Canrobert, M. Raoul Duval, Gustave Flaubert, Alexandre Dumas, tout le Paris intelligent. Bien qu'elle fut âgée de plus de quatre-vingts ans, M^{me} Perrot avait une jeunesse d'esprit incomparable. Elle composait de charmantes comédies que des amateurs jouaient l'été sur le petit théâtre de son château d'Aiguebelles; une de ces comédies a été représentée avec succès au Gymnase. M^{me} Perrot tenait un salon comme les grandes dames du siècle dernier, et sa mort fera un grand vide dans le monde parisien.

Les femmes de ce monde si charmant ne parlent de rien moins que de se liguier afin de changer les habitudes de la vie de Paris. Elles trouvent, non sans raison, qu'on se couche trop tard et qu'on ne se lève pas assez tôt. Les plus intrépides se sont réunies et veulent fonder *La Ligue du Matin*. Les adhérentes se lèveront à sept heures et, après un bain dans l'eau glacée monteront à cheval. Les diners seraient remplacés par des déjeuners. Les plaisirs du matin et de l'après-midi seraient préférés. Les bals commenceraient à neuf heures et finiraient à minuit. Les soirs où il n'y aurait pas bal, on se coucherait à dix heures. C'est un programme excellent au point de vue de l'hygiène; mais je doute qu'il soit facilement adopté. Les théâtres parisiens ne pourront jamais, comme ceux d'Allemagne, fermer à dix heures. M. Francisque Sarcey a vainement fait une campagne dans ce but: il s'est heurté à la vie active et occupée de la majorité des parisiens.

Aujourd'hui, le monde n'est plus seulement composé d'hommes de loisir: les nécessités de l'existence, qui deviennent chaque jour plus dispendieuses, ne permettent guère l'oisiveté qu'à de rares privilégiés. La rapidité des communications et les heures des courriers retiennent les hommes d'affaires et de finance dans leurs bureaux jusqu'à une heure assez tardive. Impossible de dîner à cinq heures. Or le théâtre prend de plus en plus d'importance dans les distractions parisiennes, et les abonnés de l'Opéra sont en majorité des sommités de la finance. Je ne crois donc pas à un succès complet de la *Ligue du Matin*. Cette ligue serait pourtant un moyen très pratique d'opérer un triage mondain: les adhérents et les adhérentes ne pourraient appartenir qu'aux classes qui ne font pas d'affaires. C'est peut-être le moyen de créer une élite. Il convient donc d'encourager les promenades matinales au Bois de Boulogne, les réunions de l'après-midi, les déjeuners et les soirées commençant avant minuit. Mais j'ai bien peur que les réformatrices n'atteignent pas aisément le but qu'elles se sont fixé, et qu'il en soit de cette tentative comme de celle qui a été faite pour remplacer le démocratique habit noir par l'habit rouge.

Le mariage du prince Amédée, duc d'Aoste, avec la princesse Marie-Lœtitia Napoléon est le grand événement du jour. Les témoins du prince Amédée seront LL. MM. le roi d'Italie et le roi de Portugal; ceux de la princesse Lœtitia seront le prince Louis Napoléon, son frère, et le prince Charles Bonaparte. Le prince Napoléon sera accompagné à Turin par M. Maurice Richard, ancien ministre de l'Empire, M. Cottin, ancien conseiller d'Etat, M. Adéou, ancien chef de cabinet de M. Emile Olivier, M. Frédéric Masson et M. Georges Poignant. La princesse Mathilde vient de quitter Paris, accompagnée de sa dame d'honneur, la baronne de Galbois, du comte Benedetti et de la vicomtesse Benedetti.

Le comte de Labédoyère, délégué par le Comité des dames françaises, remettra à la princesse Lœtitia un service de toilette d'un travail merveilleux, qui fait honneur aux ouvriers parisiens chargés de l'exécution. Il se compose d'une grande glace ayant à son sommet la couronne d'Italie, au bas, l'aigle impérial, de quatre coffrets et de deux élégants plateaux; le tout repose sur une table Louis XV.

Les fausses nouvelles prennent facilement leur vol, bien que la chasse en soit permise en toute saison. C'est ainsi que dans le monde des peintres et des sculpteurs on avait fait courir le bruit qu'il n'y aurait

pas de salon l'année prochaine. Il y en aura trois: un au Champ-de-Mars, un autre au Palais de l'Industrie des Champs Elysées et un troisième au Louvre dans l'ancienne salle des Etats qui sera organisée par un groupe d'artistes dissidents.

Les théâtres lyriques seront plus nombreux encore. En dehors de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, nous aurons un théâtre lyrique dans le local du théâtre du Château-d'Eau et un théâtre italien, pendant deux mois, au théâtre de la Gaité.

Le directeur du théâtre lyrique du Château d'Eau monte très activement *Jocelyn*, l'opéra de MM. Capoul et Benjamin Godard, avec Capoul dans le rôle de Jocelyn et M^{me} Guay, une jeune élève de M. Duprez, dont les débuts feront sensation dans le rôle de Laurence.

C'est M. Sonzogno, le grand éditeur de Milan, qui dirigera la troupe italienne. On assure que la Patti jouera en représentations.

En attendant, nous venons d'assister, au Palais-Royal, à une très amusante revue de M. de Saint-Albin, qui a voulu arriver bon premier pour nous exhiber les *Joyusetés de l'année*, et nous avons au Vaudeville une troupe américaine. J'aime mieux la musique italienne.

DANGEAU.

Le *Gaulois* publie l'article suivant :

GRANDE VILLÉGIATURE

CHATEAUX ET CHATELAINS

MARCHAIS

Au Prince de Monaco

Marchais est à quatorze kilomètres de Laon et à trois kilomètres environ de Notre-Dame-de-Liesse, pèlerinage célèbre depuis le douzième siècle. Rien ne peut rendre l'aspect de cette grande plaine, qu'on domine de Laon et qui s'étend jusqu'aux Ardennes, dans son uniformité de champs couverts d'une maigre culture et ajustés les uns aux autres comme une table en marqueterie.

Au milieu de cette plaine, Marchais apparaît comme une oasis, avec son parc et les hautes futaies qui entourent et abritent le château. Pays glacial en hiver, torride en été par la réverbération du soleil sur le sol crayeux, Marchais ne serait pas un lieu de délices sans cette épaisse et haute muraille de verdure.

On ne sait rien des premiers seigneurs de Marchais, non plus que du château féodal dont il reste à peine quelques vestiges dans le parc.

C'est de la Renaissance que date le château actuel, resté à peu près sans changements.

Nicolas de Bossut, sire de Longueval, et originaire du Hainaut, gouverneur de Champagne et de Brie, était fort apprécié de François I^{er}, qui lui donna un commandement dans les Flandres, sous les ordres d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, père de Henri IV.

Il paraît que la campagne fut fructueuse, car Nicolas de Bossut fit construire le château de Marchais sur ses économies. On lui fit quelques reproches, paraît-il, de s'être enrichi trop vite, et on l'impliqua dans le procès du maréchal de Biez et de Jacques de Coucy, qui avait rendu Boulogne aux Anglais.

Sic vos non vobis: à peine installé dans son domaine, le sire de Longueval eut à sauver sa tête, et, pour ce, ne trouva rien de mieux que de faire cadeau de sa terre et du château au cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, fils du premier duc de Guise, et frère du célèbre défenseur de Metz.

En 1554, Henri II et Catherine de Médicis viennent en pèlerinage à Liesse, et sont magnifiquement reçus à Marchais par le nouvel hôte, le cardinal de Lorraine.

Henri II y revient quelques années plus tard pour préparer la revanche de Saint-Quentin. Déjà il y a réuni une belle armée de mercenaires, et il vient d'en passer la revue, quand Montmorency, prisonnier des Espagnols, accourt et fait signer le traité de Cateau-Cambrésis.

François II et Charles IX viennent successivement à Marchais, après leur sacre à Reims. C'est l'étape

naturelle, et il faut bien rendre visite aux Guise. Marie de Médicis y vient à son tour, allant en pèlerinage à Liesse, et, chaque fois, ce sont fêtes splendides, où la piété se mêle à la résurrection du paganisme. Ce sont pèlerinages en liesse.

Cependant, les Guise ne viennent plus à Marchais; leur puissance décroît sous les Bourbons; enfin, ils disparaissent et leur fortune passe, par le dernier duc de Mayenne, à son arrière-petite-fille Anne, princesse palatine en Bavière, cousine de la célèbre duchesse d'Orléans.

Anne épouse Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé, et ainsi la fortune des Guise vient se fondre dans celle des propriétaires de Chantilly, où, plus tard, nous retrouverons le duc d'Aumale héritier des Condé, faisant revivre — pour un temps seulement, hélas! — le nom des Guise dans un de ses fils.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul rapport entre les Guise et M^{re} le duc d'Aumale, car celui-ci paie encore des legs faits par les Guise, entre autres une rente à Notre-Dame-de-Liesse.

Cette princesse palatine avait une sœur beaucoup moins fortunée qu'elle et dont Saint-Simon nous parle longuement. C'était « M^{re} de Hanovre » comme on disait alors; en réalité, la duchesse de Brunswick-Hanovre, qui, plus tard, maria très bien ses deux filles, l'une au duc de Modène, ex-cardinal, et l'autre, à l'empereur d'Allemagne, Joseph I^{er}.

La première fois qu'elle vint à Paris avec ses filles, M^{re} de Hanovre vivait très simplement, malgré ses prétentions, et logeait à l'hôtel de Guise. Sa sœur, pour lui venir en aide, lui fit don de la terre de Marchais, dont le château fut alors un peu restauré, mais d'ailleurs peu habité.

Par diverses ventes, le château passe à la famille des marquis de Sainte-Preuve et, de là, au fameux banquier de la Borde, guillotiné en 1794; puis à M. Aumont, marchand de chevaux à Caen; ensuite, au comte de Pourtalès, chambellan du roi de Prusse, et enfin, en 1836, au comte Achille Delamarre, qui restaure cette demeure seigneuriale et la revend, en 1854, à S. A. S. le duc de Valentinois, qui, depuis, a succédé à son père, et est, actuellement, prince de Monaco, sous le nom de Charles III.

Cette série de propriétaires serait fastidieuse, s'il ne s'y mêlait tant de grands noms pour aboutir au Prince de Monaco, qui, depuis quelques années, par suite de sa mauvaise santé, a fait de ce domaine sa résidence habituelle d'été et d'hiver, et lui a donné un aspect vraiment princier.

Entouré de sa maison militaire et civile, le Prince occupe son temps par les affaires de sa Principauté, les lectures qu'on lui fait, et enfin le bien qu'il prodigue autour de lui.

La vie est essentiellement régulière à Marchais. Le Prince déjeune seul, la plupart du temps, et dîne avec ses invités quand son fils ou sa sœur, la princesse de Wurtemberg, en attire quelques-uns.

Autrefois, les chasses de Marchais étaient célèbres; elles sont encore aussi variées que giboyeuses. Le Prince Héritaire en profite presque toujours seul, ou avec son fils, le prince Louis, pendant les vacances que laisse à celui-ci son collège de Paris.

Ce qui manque à Marchais, c'est l'âme d'une maison, c'est la joie, c'est le sourire qu'on devine, alors qu'on ne le voit pas, — c'est la femme.

Marchais n'est pas le plus grand des châteaux de France; mais c'est assurément un de ceux qui ont grand air, un aspect imposant et élégant tout à la fois.

Bâti en brique et pierre avec de grands toits pointus d'où émergent des clochetons de tourelles et d'avant-corps, de vastes pièces au rez-de-chaussée, d'un seul étage, et des mansardes ornées de colonnettes, c'est bien là un palais ducal, tel que les Guise pouvaient le désirer pour eux et le logement de leur suite, gentilshommes, hommes d'armes et capucins.

La mansarde principale, ornée de contreforts à clochetons, porte encore à son fronton la double croix de Lorraine qu'on ne regardait autrefois qu'en tremblant.

Pour arriver au château, on quitte la route de Liesse, sur la gauche, et l'on pénètre dans une large avenue de hauts platanes, au milieu de laquelle se trouve l'entrée principale, un joli et large petit pont de pierre jeté sur les douves qui entourent le château et le jardin réservé, puis une grille monumentale à

trois portes, en fer forgé et doré, surmontée des initiales et de la couronne du Prince.

En continuant l'allée de platanes, nous arriverions au parc qui s'étend au loin, plein d'ombrages, de pelouses, et de perspectives ravissantes.

Mais passons la grille: voici à droite et à gauche, de larges tapis de verdure encadrés d'arbres centenaires dont le feuillage retombe jusqu'à terre; et, dans le fond, après une nouvelle enceinte, voici le château avec la cour d'honneur formée par les deux ailes avancées.

L'entrée principale est formée de trois grands arceaux, aujourd'hui vitrés, derrière lesquels court une longue galerie qui sert de vestibule.

À droite, la bibliothèque, puis la salle à manger; à gauche, un billard et un grand salon.

Dans la salle des Gardes, des armes de différentes époques, des cabinets et meubles gothiques de toute beauté, avec serrure en fer forgé; dans la bibliothèque, des livres rares, bien reliés, et de belles boiseries.

La salle à manger, grande et bien éclairée, renferme une curiosité sans pareille: les portraits en pied, et de l'époque, des célèbres visiteurs de Marchais.

Voici François I^{er} en Dauphin, Henri II, François II, Charles IX et le connétable de Montmorency, au dur visage. Cette collection est unique et pourrait être enviée par le Louvre. Ces tableaux sont-ils de Clouet ou de ses élèves? Tout semble l'indiquer.

Revenons maintenant sur nos pas; nous allons trouver, dans la salle de billard, le portrait de Marie Stuart, par Porbus le jeune, et le portrait du Grand Condé enfant, par un Mignard quelconque. Hélas! vieux ou jeune, le Grand Condé n'en était pas plus beau, et c'est à lui que Bossuet aurait dû appliquer la phrase célèbre « qu'une grande âme est maîtresse du corps qu'elle anime ».

Dans le grand salon, tendu de damas rouge et divisé en grand et petit salon par des colonnes, nous allons trouver le portrait authentique du duc François de Guise, placé sur la cheminée et dominant, de son fin sourire et de son dur regard, ce salon où eut lieu, il y a trois siècles, une séance mémorable de la Ligue.

Au-dessus d'une porte, voici dans un cartouche toute une collection de portraits également anciens. Ce sont les prélats, hôtes de Marchais, qui eurent l'honneur de recevoir, en 1554, Henri II et Catherine de Médicis; ce cardinal à la physionomie dure et ascétique, c'est le cardinal de Lorraine, propriétaire de Marchais; à côté de lui est son neveu, le cardinal de Guise; puis, à droite et à gauche, les cardinaux de Bourbon, de Vendôme et de Tournon.

Le premier étage du château de Marchais ne renferme rien de bien particulier, si ce n'est les appartements privés du Prince, des chambres tendues de tapisseries flamandes à petits personnages, et la chambre dite « du Roi », où coucha François I^{er}. Le lit est de bois sculpté à colonnes surmontées d'un baldaquin Renaissance, du même style que la couverture.

En face du lit, un coffret-cabinet tout incrusté, au dedans et au dehors, d'une marqueterie en relief, représentant de petits personnages en costume Louis XIII. C'est un véritable bijou artistique.

Le grand escalier est orné de merveilleuses tapisseries flamandes datées de 1535, et dans la galerie des tableaux qui fait suite, on remarque de magnifiques Oudry. La chapelle est simple, mais grande et lumineuse. Une fenêtre conserve un vitrail merveilleux de la Renaissance, une Annonciation dans les tons et les formes des vitraux de Psyché à Chantilly.

Terminons maintenant par quelques mots sur la famille du Prince de Monaco.

Les Princes de Monaco, qu'on appelle souvent les Grimaldi, ne sont Grimaldi que par substitution.

Les Grimaldi, que l'histoire fait remonter à Grimoald, fils de Pépin d'Héristal et frère de Charles Martel, se sont éteints en 1731, en la personne de Antoine I^{er}, Prince de Monaco, dont la fille aînée épousa le comte de Goyon-Matignon, et transmit à la postérité les armes et la principauté de Monaco, avec le duché de Valentinois.

Le Prince de Monaco est, en outre, en possession de plusieurs titres célèbres qu'on croit généralement disparus: il est duc de Valentinois, duc de Mazarin, duc de Mayenne, duc de La Meilleraye, prince de Château-Porcien, duc d'Estouteville, etc.

Il a épousé, en 1846, la comtesse Antoinette-Ghislain de Mérode; veuf en 1864, il n'a eu qu'un fils, le prince Albert. Celui-ci a épousé, en 1869, la fille du duc de Hamilton, petite-fille, par sa mère, de la grande duchesse Stéphanie de Bade, née Beauharnais.

On sait que ce mariage a été annulé par la cour de Rome en 1880, tout en déclarant légitime l'enfant issu de cette union, le prince Louis; qui est né en 1870 et termine actuellement ses études à Paris.

La sœur du Prince régnant, la princesse Florestine, a épousé, en 1863, le prince Guillaume de Wurtemberg, duc d'Urach, et en a eu deux enfants, tous deux officiers dans l'armée allemande.

Le Prince Albert occupe ses loisirs en voyages scientifiques à bord de son yacht. Ses études sur les courants de l'Océan ont été accueillies avec grand intérêt par l'Institut.

Il vient peu à Marchais, et préfère séjourner dans l'hôtel merveilleux qu'il possède à Paris, 16, rue Saint-Guillaume. Il y surveille de plus près, et avec un soin extrême, l'éducation de son fils.

FOX.

BIBLIOGRAPHIE

Par le temps pluvieux du déplorable été actuel qui, surtout en France, a attristé les amateurs de villégiature, le théâtre de salon a, plus que jamais, été en honneur. Mais si les comédies présentent un divertissement des mieux goûtés, le choix de ces comédies ne laisse pas que d'être assez embarrassant. Au château, il faut tenir compte de tous ses invités; les sexes et les âges sont différents, il est donc absolument nécessaire que les pièces soient par dessus tout morales, ce qui n'exclut ni la gaieté ni l'intérêt.

Dans ce but, la bibliothèque populaire à 40 centimes, de M. Gautier, 55 quai des Grands-Augustins à Paris, a créé un repertoire varié de comédies parmi lesquelles nous citerons:

Marivaux, *L'Epreuve*, *Le Legs*. — Molière, *Le Malade imaginaire*. — Picard, *Monsieur Musard*, *Les Ricochets*. — Dancourt, *Les Bourgeoises de qualité*. — Brueys, Etienne et Palaprat, *La petite école des pères*. — Brueys, *L'avocat Pathelin*. — Sedaine, *Le Philosophe sans le savoir*.

Ces pièces ont un autre précieux avantage, vous pouvez les avoir pour 10 centimes chez tous les libraires, pour 15 centimes franco en les demandant à l'éditeur. Et vous ne perdrez pas de temps ainsi à copier les rôles; de plus vous ne dépenserez qu'une somme insignifiante.

Si vous voulez faire précéder la représentation de quelques chansons ou monologues, vous aurez encore votre affaire dans la bibliothèque populaire à 10 centimes. Vous y trouverez les *Chansonniers français*, recueil des plus jolies œuvres de Béranger, Désaugiers, Gouffé, etc., les désopilantes fantaisies de Marc Twain (*La grenouille sauteuse*, *Le vol de l'éléphant blanc*). — Les contes charmants de Aubanel, Mistral, Roumanille. (titre du volume: *Les Poètes provençaux contemporains*). Autant de volumes que vous pourrez vous procurer aux mêmes conditions.

FAITS DIVERS

Une catastrophe est arrivée mercredi 5 courant, à 2 h. 1/2 du matin, entre Malain et Velars-sur Ouche (ligne Paris-Dijon, à 11 kil. de cette dernière ville). Elle a été causée par le ripement de la voie. Le train express 11, venant de Paris, a déraillé et s'est renversé sur l'autre voie, sur laquelle arrivait à peu près au même instant le train express 276, venant de Mâcon. Le choc a été épouvantable; les locomotives et les wagons ont été renversés à droite et à gauche du remblai, huit voitures ont été broyées; les poteaux de télégraphie arrachés et brisés empêchèrent toute communication prompte. On annonce 12 morts et autant de blessés.

Un cyclone s'est abattu sur la Havane mardi dernier; il dépasse ceux éprouvés depuis plusieurs années. L'arsenal, presque tous les édifices publics, les théâtres et autres salles de spectacle sont endommagés. De grands arbres dans les parcs et sur les boulevards, ont été déracinés et ont tué plusieurs personnes en s'abattant. Presque tous les réverbères ont été renversés, et la ville s'est trouvée dans une obscurité complète.

De mémoire d'homme, les navires n'avaient jamais subi tant d'avaries. Plusieurs ont coulé bas; les cargaisons, composées de tabac et de sucre, sont perdues.

Plusieurs négociants, dont les marchandises étaient déposées sur les quais, sont ruinés.

Le quartier nord de la ville est inondé. La circulation, sauf celle par eau, est suspendue.

Sur différents points, les voies ferrées se sont affaissées et des déraillements se sont produits.

Un habitant de Londres a mis en pratique l'idée originale de faire faire le tour du monde à une carte postale.

Le contrôle lui a été fourni par la carte elle-même qui lui est revenue après soixante-dix jours.

Il l'a d'abord expédiée par Brindisi et Suez jusqu'à Hong-Kong, avec prière de la réexpédier à son envoyé à Londres par San Francisco et New-York.

Le voyage n'a coûté que trente-cinq centimes.

Un curieux procès va se juger à Hambourg.

Il y a quelques jours, entrant dans le port de cette ville un navire à voiles, le *City of Lincoln*, qui devait débarquer treize crocodiles destinés, les uns au jardin zoologique, les autres à des ménageries tenues par des particuliers. Au moment où le capitaine les faisait descendre dans une barque, les crocodiles s'échappèrent et disparurent dans les flots.

Grand émoi dans toute la ville. Pourra-t-on se baigner dans le port ou dans l'Elbe, sans risquer d'être croqués par ces nouveaux et terribles hôtes des flots?

La police trancha la question en interdisant les bains jusqu'au jour où l'on aurait ramené à terre sous bonne escorte et mis en lieu de sûreté les treize crocodiles.

Mais les propriétaires des bains fermés jusqu'à nouvel ordre manifestèrent naturellement leur mécontentement, et après avoir attendu vainement trois, quatre jours que les crocodiles fussent découverts dans les flots et ramenés à terre, ils viennent de se décider à tenter un procès au capitaine du navire dont l'imprudence ou la négligence ont été la cause originelle des pertes qu'ils subissent.

Tout le monde sait que, depuis quelques jours, la ligne téléphonique reliant électriquement les bouches de Paris et les oreilles de Marseille (et *vice versa*), est définitivement installée.

On sait également que tous les essais faits jusqu'ici ont été merveilleux.

Mais ce qu'on sait moins, ce sont les conditions de l'établissement de cette ligne appelée à rendre à notre génération des services d'un ordre et d'un prix tels que s'il revenait par hasard parmi nous, le plus vaste génie du siècle dernier, s'imaginant rêver ou assister à la représentation d'une scène de magie ou d'un conte de fées, se refuserait à en croire le témoignage de ses sens.

Voici, à cet égard, quelques détails, empruntés aux publications spéciales.

La ligne téléphonique de Paris à Marseille passe par Troyes, Dijon, Bourg, Lyon, Avignon, Arles. Elle est à double fil, en partie aérienne et en partie souterraine. Fuite en bronze siliceux de 4 millimètres 1/2 de diamètre, elle pèse environ 146 kilogrammes.

De même que sur la ligne de Paris à Bruxelles, les deux fils sont croisés pour éviter les effets d'induction. La distance entre les points de croisement qui sont sur les poteaux varie suivant la proximité et le nombre des fils télégraphiques voisins.

Dans certaines régions, notamment dans le département de Vaucluse, les croisements ont lieu seulement tous les deux kilomètres; sur d'autres trajets, ils sont de 70 en 70 mètres, et de 50 en 50 mètres seulement dans la traversée de Marseille.

Les portions souterraines de la ligne sont logées dans des conduites en fonte placées à une profondeur de près de 1 mètre 50. Les joints sont rendus étanches par des rondelles de caoutchouc et des colliers de plomb refoulés à froid.

— Comment, se dira-t-on peut-être, sera-t-il possible de surveiller les portions souterraines de ce « chemin de la voix », et, en cas de besoin, de procéder aux réparations nécessaires?

Rien de plus simple!

Des « regards » sont établis de demi-kilomètre en demi-kilomètre, par le moyen de grandes marmites en fonte munies d'un couvercle, sur les deux côtés desquelles sont ménagées les ouvertures destinées à recevoir les extrémités des conduites qui viennent y aboutir.

Ce n'est pas tout : de 100 mètres en 100 mètres, les tuyaux sont reliés par des manchons en fonte à déplacement latéral, qui permettent de visiter les câbles et de remédier aux conséquences funestes d'une rupture ou d'une avarie.

Qu'un accident vienne à se produire, que la communication vienne, pour une cause inconnue, à s'interrompre! Crac! une dépêche télégraphique part du bureau central, en moins d'une heure la mobilisation de tous les agents du service est, d'un bout de la ligne à l'autre, un fait accompli. La vérification se fait sur tous les points à la fois et, avant la fin de la journée, l'accident est réparé.

Ces accidents, au surplus, seront rares. Ce qu'il y a à redouter le plus encore, chose triste à dire, c'est la malfaisance.

On a peine à se figurer que, dans un pays civilisé comme le nôtre, à la fin du dix-neuvième siècle, il se rencontre encore des gens assez pervers ou assez détraqués pour s'amuser, dans le but unique de faire une farce, à compromettre le fonctionnement d'un service d'intérêt général.

Cependant l'engeance existe : n'arrive-t-il pas trop fréquemment encore, par exemple, que des inconnus brisent la vitre de l'un des nombreux avertisseurs d'incendie répartis dans les divers quartiers de Paris et dérangent ainsi en vain les pompiers de service qui, accourus au grand galop avec leurs pompes, leurs échelles, leurs seaux, tout leur outillage encombrant et compliqué, doivent s'en retourner « bredouilles »?

Mais avec un contrôle un peu minutieux et sévère, rien ne se produira de pareil avec les lignes téléphoniques, qui ne tarderont pas à être aussi religieusement respectées que les lignes télégraphiques.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

Mercredi douze septembre courant, dans la cour de la propriété Borghini, boulevard de la Condamine, à Monaco, il sera procédé par le soussigné à la continuation de la vente aux enchères publiques des objets mobiliers dépendant de la succession de Slane.

La dite vente a été autorisée par ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco en date du deux août mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistrée, en présence de M^e Valentin, notaire, commis pour représenter les héritiers absents. (*)

Dans cette dernière séance, il sera vendu notamment, la lingerie, draps, serviettes, etc., tableaux, lits, bibelots, compteur à gaz, etc.

Au comptant et 5% en sus des enchères.

L'Huissier, MARS.

(*) Par suite d'omission matérielle, ce dernier alinéa n'a pas été reproduit dans l'annonce faite le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-huit.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 septembre 1888

NICE, yacht à vap. <i>Mireille</i> , fr., c. Gazan,	passagers.
MARSEILLE, cutter <i>Henri-Camille</i> , fr. c. Dalest,	diverses.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	sable.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr. c. Maret,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ANTIBES, yacht à voiles <i>Zingaro</i> , c. Roca,	passagers.

Départs du 3 au 9 septembre

AVENZA, b. <i>Guido</i> , ital. c. Nardini,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Jeune-André</i> , fr., c. Berni,	id.
CANNES, yacht à vap. <i>Mireille</i> , fr. c. Gazan,	passagers.
MENTON, cutter <i>Henri-Camille</i> , fr. c. Dalest,	diverses.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	sur lest.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Maret,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferréro,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

IL A ÉTÉ PERDU un petit Chien au poil blanc et havane frisé répondant au nom de *Castor*. Récompense à celui qui l'apportera chez M. GINDRE, 1, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

BAINS DE MER

CABINES	DE LA	avec
à	RÉSERVE	COSTUME COMPLET
30 cent.	Plage du Canton	50 cent.

RESTAURANT-CAFÉ

Coquillages — Bouillabaisse — Langoustes

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

La librairie centrale des Chemins de fer (maison Chaix) vient de publier, sous le titre d'*Express-Rapide*, un nouvel Indicateur qui ne mentionne que les trains à grande vitesse, les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires. Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. Aussi pouvons-nous prédire qu'elle aura le même succès que les autres Indicateurs et Livrets de la maison Chaix.

En vente dans les Gares et les Librairies. — Prix : 75 cent.

Avis aux voyageurs se rendant à l'Etranger

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL (partie étrangère) renferme tous les renseignements nécessaires pour les voyages sur le Continent : services des chemins de fer étrangers; trains français desservant les frontières; services franco-internationaux; billets directs; itinéraires tout faits; carte colorée de l'Europe; guide-sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes; etc., etc. Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au volume contenant les services français.

En vente dans les gares et les librairies, et à la librairie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Prix : 2 francs.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n° 40 :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette hérauldique, par M. le comte R. della Rocca. — Poèmes en prose : Dans le bleu, par Georges de Peyrebrune. — Ouverture de la chasse, dessins de Schutzenberger, Roulier, R. Vauquelin et de Clermont-Gallerande. — Pensées d'un ermite, par X... — La Marguerite, par Colonna de Cesari, dessin de Jules Aviat. — Le Journal de la Jeunesse (librairie de la maison Hachette et C^{ie}), par B. de M... — Chronique mondaine, par Montjoye. — Chronique financière, par Bonconseil.

Monaco. — Imprimerie du Journal de Monaco 1888